

# Des ruelles pavées de Toucy aux trognes du Bois des Quatre Francs

Une randonnée proposée par POULIN Gérard



Visorando



Randonnée n°2791606

## Parcours balisé N° 17

Un sentier qui sent bon la trogne. Cet arbre, emblème des bordures de champs et de bois, qui pendant des années a nourri les animaux ou chauffé les demeures poyaudines présente d'innombrables spécimens tout au long de ce sentier.

À l'aller comme au retour, une très belle découverte des rues et ruelles du Vieux Toucy.

<b>Durée :</b>	4h 45	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	14,62 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	211 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	205 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	281 m	<b>Commune :</b>	Toucy (89130)
<b>Point bas :</b>	185 m		



## Description

Parking départ et retour situé au centre de Toucy, Place des Frères Genêt.

**(D/A)** Rejoindre la Rue Émile Genêt, traverser cette rue à hauteur de la pharmacie, tourner à droite pour remonter cette rue. Avant la grande courbe que dessine la Rue Paul Bert, prendre à gauche la Rue du Miton. Au bout, tourner à gauche dans la Rue Lucile Cormier.

Longer la mairie, puis la devanture d'une pharmacie pour arriver dans la Rue Paul Defrance. Traverser et emprunter la Rue des Montagnes (direction Lycée Pierre Larousse).

**(1)** À la patte d'oie, laisser le parking et la rue sur la droite pour continuer la progression, toujours en montée. Passer devant le lycée et conserver cet axe jusqu'au croisement avec l'Avenue de Kusel.

**(2)** Traverser cette avenue et trouver une entrée de petite voie entre deux pavillons nommée Chemin d'Arthé. Poursuivre sur cette voie qui se transforme rapidement en chemin creux. Quelques chemins latéraux et entrées de champs sont croisés, mais vite passés. Au carrefour de quatre chemins, passer tout droit.

**(3)** À la route, partir sur la gauche pour une centaine de mètres. Pénétrer dans le chemin sur la droite. Un alignement conséquent d'arbres têtards (appelés aussi trognes, écornues...) servira de guide jusqu'au gué de Maurepas. Après le passage de ce dernier, remonter le long des champs. Dans le milieu de la côte, laisser le chemin sur la droite.

**(4)** Au château sur la droite, prendre la route sur la gauche. À Maurepas, passer tout droit pour rejoindre la D955.

**(5) Traverser avec prudence** et s'engouffrer dans un petit chemin. Il se divise rapidement en 2 branches. C'est celle de gauche qu'il faut conserver. Poursuivre sur ce chemin mieux tracé et plus large que les sorties latérales.

**(6)** Traverser la rue au hameau de Maumont et descendre tout de suite sur la droite dans un chemin sous futaie. Au croisement suivant, virer sur la gauche. Peu après le franchissement du ru de Maurepas (beaucoup plus important que lors de la première traversée), partir dans le chemin sur la droite. Laisser des bâtiments agricoles à main droite et poursuivre toujours en ligne droite.

**(7)** Obliquer à gauche (le chemin ne figure pas sur le fond IGN). Toujours en chemin creux, il aboutit à un croisement. Tourner à droite en longeant par

## Points de passages

- D/A Place des Frères Genêt**  
N 47.733396° / E 3.293989° - alt. 186 m - km 0
- 1 Rue des Montagnes - Parc de la Glaudonnerie**  
N 47.73616° / E 3.294595° - alt. 210 m - km 0.5
- 2 Croisement avec l'Avenue de Kusel**  
N 47.740279° / E 3.297561° - alt. 242 m - km 1.03
- 3 Débouché sur une voie goudronnée - Pyramide du Loup**  
N 47.750105° / E 3.30225° - alt. 278 m - km 2.28
- 4 Carrefour d'Arthé**  
N 47.768923° / E 3.312957° - alt. 278 m - km 4.75
- 5 Route D955**  
N 47.772629° / E 3.294611° - alt. 252 m - km 6.28
- 6 Hameau de Maumont**  
N 47.769146° / E 3.28474° - alt. 226 m - km 7.24
- 7 Croisement au milieu des bois**  
N 47.764159° / E 3.277° - alt. 233 m - km 8.15
- 8 Arrivée sur un chemin plus large**  
N 47.759075° / E 3.269602° - alt. 249 m - km 9.65
- 9 Bâtiment agricole à main gauche**  
N 47.754267° / E 3.262022° - alt. 185 m - km 10.45
- 10 Croisement de chemins**  
N 47.753164° / E 3.272198° - alt. 214 m - km 11.29
- 11 Croisement de routes**  
N 47.746599° / E 3.286731° - alt. 198 m - km 12.67
- 12 - La Californie**  
N 47.739648° / E 3.288302° - alt. 185 m - km 13.55
- 13 Croisement avec l'Avenue Aristide Briand**  
N 47.738072° / E 3.29121° - alt. 196 m - km 13.92

endroits les champs.

(8) Arrivé sur une voie plus large flanquée d'une balise routière, partir sur la gauche. Ce chemin est plus fréquenté.

(9) Au bout du hangar agricole, tourner à gauche en épingle et suivre sous ombrage des champs sur la droite et quelques landes boisées.

(10) Passer tout droit à ce carrefour. Poursuivre en gardant un axe Sud-Est. Au carrefour avec la voie qui dessert La Roche, continuer en descendant la voie goudronnée.

(11) Continuer tout droit. Aboutir sur un croisement, face aux bâtiments de machinisme agricole. Tourner à droite dans l'allée de platanes.

(12) Traverser des installations de la Californie situées de part et d'autre (explications § à voir). Longer le magasin d'alimentation et la station essence sur la droite. Au bout, monter sur la gauche dans la Rue de la Chatterie. Laisser la Rue des 6 Deniers.

(13) **Traverser avec prudence** l'Avenue Aristide Briand et remonter la rue en face. À la balise routière, prendre sur la droite. Devant la tour de l'église, remonter sur la droite la ruelle qui contourne l'église. Au niveau des escaliers d'entrée de cet édifice, redescendre la rue sur la droite. Au bout, virer à droite pour pénétrer dans un petit square. Passer dans la brèche des anciens remparts et descendre la volée d'escaliers qui, après avoir offert une belle vue sur la Place Pierre Larousse, aboutissent sur cet espace et devant la statue de l'enfant du pays. Cheminer un instant le long de la Rue Paul Bert et prendre la ruelle située sur la droite, rejoindre le point de départ (D/A).

**D/A Place des Frères Genêt**

N 47.733396° / E 3.293989° - alt. 186 m - km 14.62

## Informations pratiques

Attention le samedi matin, jour du marché, les places de parking sont rares après 9H.

Les chemins en période pluvieuse sont parfois détrempés et peuvent devenir glissants.

Les trognes sont des arbres taillés de manière particulière, appelés aussi étrognes, têtards, encornues suivant les lieux de Puisaye.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°17 inscrit sur plaquettes fond Jaune. Il a été réalisé par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre en mai 2021.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

## A proximité

Toucy est un centre important en Puisaye, c'est aussi une ville historique. Prendre le temps de visiter la ville, ses remparts.

C'est aussi son marché, classé parmi les plus beaux de France.

Au (2), à 200m environ sur la droite, se trouve la Pyramide du Loup.

Au (4), un autre chemin balisé part sur la droite, il offre d'autres points de vue.

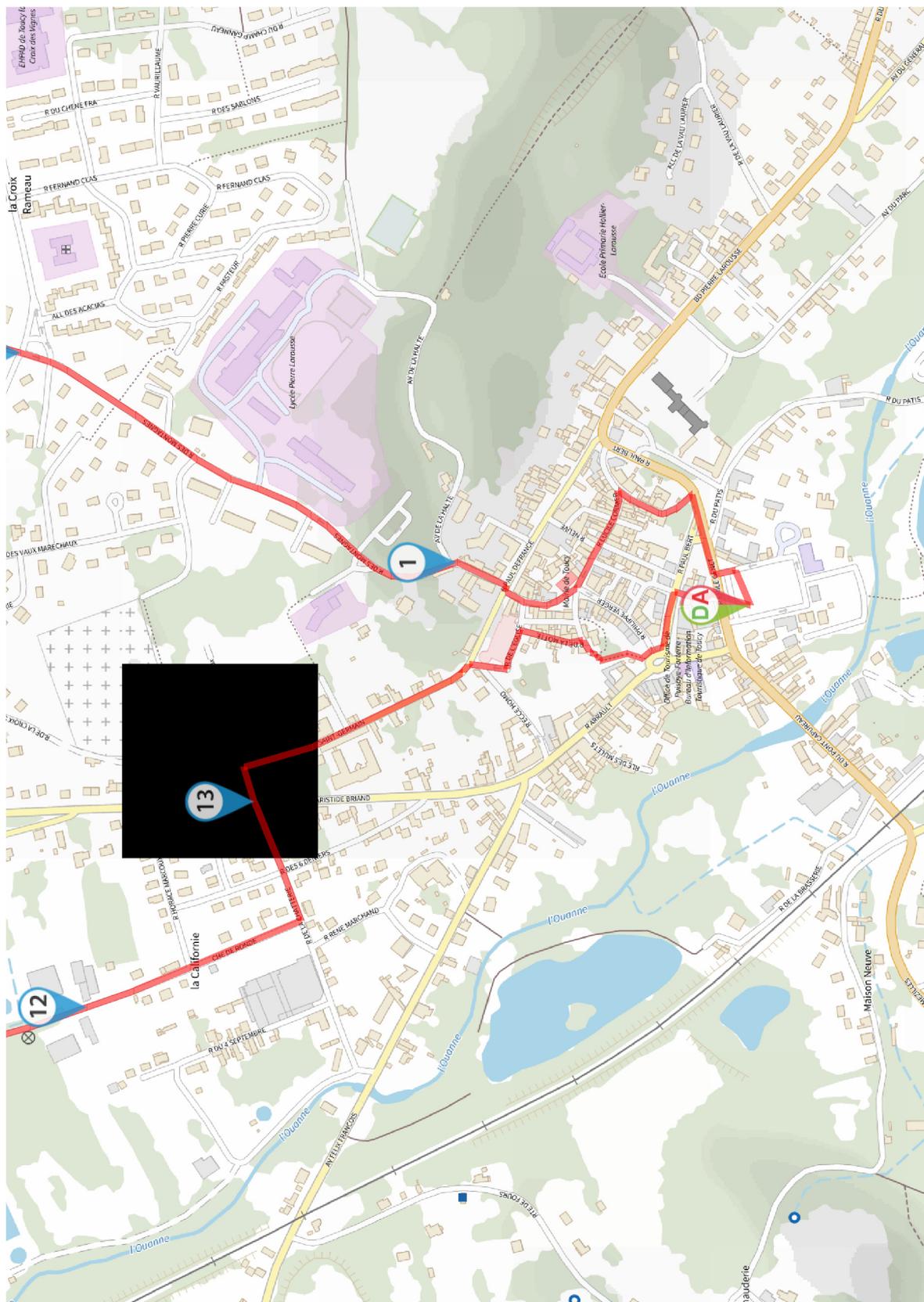
Au (12), la Californie est un lieu dédié au lien social et à l'économie circulaire. Une recyclerie, une friperie, des ateliers d'entraide, des événements ponctuels animent cet espace.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-des-ruelles-pavees-de-toucy-aux-trognes/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

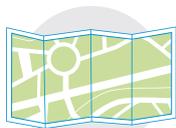
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



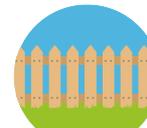
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**